

Appel à Manifestation d'Intérêt

« Technologies photoniques : l'imagerie pour le biomédical »

Pourquoi ?

L'Ile-de-France, région phare de la photonique, des MedTech et des BioTech concentre acteurs académiques et industriels de ces trois domaines et crée ainsi un **écosystème favorable à l'émergence de projets communs**. Les technologies photoniques sont depuis toujours au cœur des outils à la disposition des médecins et des biologistes. Les progrès importants réalisés ces dernières années en imagerie photonique et en traitement des images n'ont fait que renforcer cette place. L'Ile-de-France accueille 50% des entreprises françaises de BioTech, ce qui en fait la 3e région européenne. Elle est par ailleurs la 2e région française en MedTech (dispositifs médicaux).

Besoin ?

La photonique est source d'innovation dans l'imagerie pour le biomédical dans **4 principaux domaines** :

- L'imagerie des tissus biologiques et du petit animal (sans marquage, suivi temps long, nouveaux marqueurs...)
- L'imagerie médicale in vivo, in vitro et endoscopique
- Le traitement d'images, la fusion d'images et l'aide au diagnostic
- Les systèmes d'imagerie low-cost et connectés

Qui ?

Les **3 SATT d'Ile-de-France (SATT IDF Innov, SATT Lutec et SATT Paris-Saclay) s'associent à Opticsvalley pour promouvoir l'émergence et la maturation de projets innovants** dans le domaine de l'imagerie photonique pour le biomédical. Cet Appel à Manifestation d'Intérêt est **ouvert aux chercheurs des universités et établissements publics de recherche d'Ile-de-France et de l'université de Compiègne**.

Quoi ?

Cet appel concerne toute technologie photonique pouvant répondre aux besoins de la biologie et/ou de la santé, notamment ceux exprimés précédemment, et à tout type de transfert (projet de start-up, transfert de licence(s) de brevet(s) et/ou de savoir-faire, etc.). Cet appel s'adresse à des **projets d'une durée de 3 à 24 mois environ pour des montants de 5 000 à 250 000€ environ**.

Quand ?

Cet **Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert du 2 janvier au 15 février 2017** et donnera lieu à un **comité de pré-sélection** (SATT / Opticsvalley / Investisseurs / experts scientifiques et entrepreneurs) en **avril 2017**. Suite à ce comité, les porteurs de projets retenus seront accompagnés par les SATT pour affiner leur pré-projet. Le cas échéant, les projets affinés seront présentés aux organes décisionnels de chaque SATT pour décision finale et financement du projet.

Comment ?

Le texte détaillé de l'Appel à Manifestation d'Intérêt contenant le formulaire à remplir pour le dépôt des pré-projets est disponible ci-après. Ces formulaires sont à envoyer à l'adresse : photonique@satt.fr

2^e AMI « Technologies photoniques : l'imagerie pour le biomédical »

Informations pour les porteurs de projets

Les Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologie (SATT) d'Ile-de-France (IDF Innov, Lutech et Paris-Saclay) et **Optics**valley s'associent pour promouvoir, au sein de la région, l'émergence de projets innovants dans le domaine des technologies photoniques au service du biomédical en finançant la consolidation de preuves de concept afin d'optimiser le transfert d'innovations aux acteurs industriels.

Traits d'union entre la recherche académique et les marchés économiques, les SATT ont pour vocation de maximiser l'impact socio-économique des résultats de la recherche académique et de favoriser la création d'emplois en France en simplifiant, accélérant et facilitant le transfert de technologies et de connaissances de la recherche publique vers les entreprises de toute taille. Disposant d'un fonds de maturation unique en France, les SATT protègent ces inventions, financent et accompagnent des projets d'innovation issus de ces inventions jusqu'à leur adoption par les entreprises en portant le risque technologique et financier inhérent à ces projets.

Opticsvalley est le cluster francilien des hautes technologies ; il a pour vocation de stimuler l'innovation et de susciter les collaborations entre les acteurs de l'écosystème en soutenant la diffusion de la photonique et plus largement des high-tech, et ainsi contribuer à la dynamique économique du territoire et à la création d'une société plus innovante et plus responsable en Ile-de-France.

L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) se déroulera en plusieurs étapes :

- 2 janvier 2017 – 15 février 2017 : ouverture de l'AMI
- Avril 2017 : sélection des pré-projets par le comité de pré-sélection composé par les 3 SATT, **Optics**valley et différents acteurs du domaine (experts scientifiques et entrepreneurs, investisseurs)
- Accompagnement des porteurs de pré-projets retenus lors du comité de pré-sélection par les chargés d'affaires de la SATT de leur territoire, pour affiner le montage des projets. Le cas échéant, présentation de ces projets aux organes décisionnels de chaque SATT pour décision finale de financement
- Financement des projets sélectionnés

CONDITIONS D'ELIGIBILITE/CRITERES DE SELECTION :

Qui peut postuler ?

Tout chercheur ou consortium de chercheurs dont au moins un membre est affilié à un laboratoire de recherche académique d'Ile-de-France ou de l'université de Compiègne.

Cadre général des projets SATT :

Les projets soutenus et financés par les SATT sont des projets issus de la recherche académique susceptibles d'avoir des retombées socio-économiques. Elles ont un impératif d'investissement dans des projets qui permettent à moyen terme un retour financier (à minima le remboursement de l'argent investi). Il est donc possible que pour ces raisons, certains projets se voient orientés vers d'autres structures de financement.

L'objectif des projets est de renforcer un corpus de données déjà existant pour optimiser le transfert vers le monde socio-économique et d'être valorisés au sein des MedTech et BioTech.

De ce fait :

- Les propositions de projet reçues pourront être modifiées et/ou complétées, en accord avec les porteurs, en fonction des besoins industriels qui seront identifiés.
- La durée du projet devra être au maximum de 24 mois, pour un coût total maximum d'environ 250 K€ ; ainsi les projets jugés trop amont seront donc redirigés vers d'autres instances de financement.
- Les projets peuvent faire l'objet de co-financement avec un fonds d'investissement, un industriel, une association ou un institutionnel français ou étranger.
- Les projets seront analysés en termes de maturité scientifique, de retours marchés et de propriété intellectuelle.
- la propriété intellectuelle (brevet ou autre), si existante, ne doit pas avoir déjà été transférée à un industriel ou un fonds d'investissement.

Quel type de projets proposer ?

Le pré-projet soumis doit s'appuyer sur des résultats expérimentaux et/ou des simulations ayant démontré de façon claire le concept scientifique.

Ils peuvent notamment répondre aux besoins exprimés précédemment :

- L'imagerie des tissus biologiques et du petit animal (sans marquage, suivi temps long, nouveaux marqueurs...)
- L'imagerie médicale in vivo, in vitro et endoscopique
- Le traitement d'images, la fusion d'images et l'aide au diagnostic
- Les systèmes d'imagerie low-cost et connectés

Le niveau de maturité des projets susceptibles d'être sélectionnés peut aller des premières données à des démonstrateurs.

Critères de sélection

Les critères suivants seront utilisés pour évaluer les pré-projets en vue de leur sélection :

- Réponse à un besoin industriel / socio-économique
- Niveau de maturité de l'innovation
- Propriété intellectuelle (brevet, savoir-faire, ...) ; elle n'est pas impérative à ce stade
- Expertise du/des porteur(s) de projets dans le domaine
- Environnement scientifique du/des porteur(s) de projets
- Diversité des applications potentielles
- Perspectives de valorisation à moyen terme (transfert de licence, création de start-up...)
- Potentiels retours économiques
- Durée maximale du programme environ 24 mois
- Budget maximal du projet environ 250 K€
- Cohérence entre le dimensionnement du projet et les moyens associés

MODALITES DE DEPOT ET EVALUATION DES DOSSIERS

Dépôt de la manifestation d'intérêt

La manifestation d'intérêt peut être soumise **entre le 2 janvier et le 15 février 2017** à l'adresse e-mail suivante photonique@satt.fr

L'adresse email est générique quelle que soit la SATT à laquelle vous êtes affilié. Ainsi, si vous n'êtes pas informé de votre SATT de rattachement, la répartition sera faite par les SATT. Le(s) porteur(s) de pré-projets doi(ven)t compléter le dossier présent à la fin de ce document. Ce dossier peut être rempli en français ou en anglais, avec la possibilité de joindre des

résultats détaillés en annexe. Le(s) porteur(s) de pré-projets pourra/pourront aussi joindre à leur dossier les publications qu'il(s) juge(nt) pertinentes pour évaluer leur dossier.

Un e-mail de validation du dépôt de la manifestation d'intérêt sera envoyé après la soumission du dossier.

Seuls les dossiers respectant les conditions d'éligibilité seront retenus et examinés dans l'étape suivante d'analyse de l'appel à manifestation d'intérêt.

Cas particulier des porteurs affiliés à la SATT Paris-Saclay : il est nécessaire que votre service de valorisation signe la partie I.2 du formulaire afin de s'assurer que celui-ci est informé de votre démarche.

Modalités d'analyse des dossiers

Les équipes SATT analyseront les pré-projets retenus au regard des critères d'éligibilité et des critères de sélection cités ci-dessus. Les équipes SATT et **Opticsvalley** pourront demander l'avis d'experts extérieurs. Notamment un **comité de pré-sélection sera réuni courant avril 2017** pour une première évaluation des pré-projets. Les porteurs des pré-projets seront informés au plus tard 2 semaines après le comité de pré-sélection des résultats de cette évaluation par e-mail.

Outre les SATT et **Opticsvalley**, le comité de pré-sélection sera composé d'investisseurs, d'experts scientifiques et d'industriels du médical et de la photonique.

Ces interventions sont encadrées par des accords de confidentialité et ne donnent aucun droit aux experts sur les projets présentés. Néanmoins, le chercheur porteur de projet a la possibilité de demander explicitement à ne pas être soumis à l'expertise de certains partenaires (cf. liste des experts non désirés en fin de formulaire, partie V.2).

Les porteurs des pré-projets retenus lors du comité de pré-sélection seront contactés par les équipes SATT afin de consolider l'ensemble du projet proposé en précisant le programme et en y adjoignant des compétences complémentaires (expertises cliniques, technico-économiques, industrielles, juridiques...). Les projets répondant à tous les critères après étude approfondie seront présentés pour financement selon les processus internes à chaque SATT.

MODALITES DE FINANCEMENT

Les dépenses suivantes sont éligibles à l'appel à manifestation d'intérêt :

- Achat de consommables et petits matériels spécifiques au projet
- Recrutement de personnel de R&D dédié au projet (excepté financement de thèse)
- Prestation
- Etude de marché
- Dépôt de demande de brevet
- Frais de mission (hors congrès scientifiques) sur justificatifs
- Frais de gestion des établissements selon les règles de chaque SATT

CORRESPONDANTS SATT ET CLUSTERS

Pour toute question relative à ces AMI, merci de contacter :

Antoine Bégué – Opticsvalley : a.begue@opticsvalley.org – 01 69 31 75 15

Robert Marino – SATT IDF Innov : rmo@idfinnov.com – 01 80 06 80 00

Maxime Huynh – SATT Lutech – maxime.huynh@sattlutech.com – 01 78 94 68 56

Damien Bretegnier – SATT Lutech – damien.bretegnier@sattlutech.com – 01 78 94 68 66

Michaël Fournier – SATT Paris-Saclay : maturation@satt-paris-saclay.fr – 06 95 45 90 08

Formulaire de l'AMI à compléter dans les pages suivantes.



TITRE DU PROJET : <i>PROJECT NAME:</i>	
ACRONYME : <i>ACRONYM:</i>	
SATT D’AFFILIATION	<input type="checkbox"/> IDF Innov <input type="checkbox"/> Lutech <input type="checkbox"/> Paris-Saclay <input type="checkbox"/> Ne sais pas / Unknown
RESUME DU PROJET : (5 LIGNES MAX) <i>PROJECT ABSTRACT:</i> (5 LINES MAX)	
MOTS CLEFS : <i>KEYWORDS :</i>	

I. PORTEUR(S) DU PROJET / *PROJECT LEADER(S)*

I.1. PORTEUR DU PROJET / *PROJECT LEADER*

NOM, PRÉNOM : <i>NAME:</i>			
E-MAIL :		TEL : <i>PHONE:</i>	
EMPLOYEUR : <i>EMPLOYER:</i>		STATUT : <i>STATUS:</i>	
LABORATOIRE : <i>LABORATORY:</i>		DIRECTEUR DU LABORATOIRE : <i>LAB DIRECTOR:</i>	
TUTELLES DU LABORATOIRE : <i>AFFILIATED INSTITUTIONS:</i>		ETABLISSEMENT HEBERGEUR : <i>HOSTING LAB:</i>	

I.2. AUTRES PERSONNES IMPLIQUEES / *OTHER PROJECT PARTNERS*

NOM PRENOM <i>NAME</i>	EMPLOYEUR <i>EMPLOYER</i>	STATUT <i>STATUS</i>	LABORATOIRE <i>LABORATORY</i>	E-MAIL

Spécificité pour les porteur de projet affiliés à la SATT Paris-Saclay / Specificity for SATT Paris-Saclay's project leader :

	DIRECTEUR DU LABORATOIRE / <i>LAB DIRECTOR</i>	CELLULE DE VALORISATION / <i>TTO</i>
Nom / <i>Name</i>		
Prénom / <i>Firstname</i>		
Signature / <i>signature</i>		

II. LE BESOIN / THE UNMET NEED

II.1. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DU PROJET / *SOCIO-ECONOMIC CONTEXT (5 LIGNES MAX/5 LINES MAX)*

II.2. CONTEXTE TECHNOLOGIQUE DU PROJET / *TECHNOLOGICAL BACKGROUND OF THE PROJECT (15 LIGNES MAX/15 LINES MAX)*

II.3. LE BESOIN/THE UNMET NEED (*10 LIGNES/10 LINES*)

III. LA SOLUTION / *THE SOLUTION*

III.1. DESCRIPTION DU PROJET / *PROJECT DESCRIPTION (25 LIGNES MAX/25 LINES MAX)*

III.2. MATURITE DU PROJET / *PROJECT MATURITY (30 LIGNES MAX/30 LINES MAX)*

III.3. PROGRAMME DU PROJET / *PROJECT EXECUTION PLAN (30 LIGNES MAX/30 LINES MAX)*

IV. ATOUTS ET RISQUES DU PROJET/ *PROJECT RISKS & STRENGTHS*

IV.1. ATOUTS / *STRENGTHS* (10 LIGNES MAX/10 LINES MAX)

--

IV.2. RISQUES TECHNOLOGIQUES / *TECHNOLOGICAL RISKS* (5 LIGNES MAX/5 LINES MAX)

--

IV.3. PROPRIETE INTELLECTUELLE / *INTELLECTUAL PROPERTY* (10 LIGNES MAX/10 LINES MAX)

--

Le projet est-il réalisé avec un partenaire académique ou industriel ? Si oui, lequel ?

Is the project a collaboration with academic or industrial partners?

oui / yes non / no Précisez / Detail :

Financement(s) antérieur(s) au projet ? / *Funding(s) prior to the project?* (ANR, Europe, BPI, AFM, etc.)

Précisez / *Detail* :

Perspectives / plan de développement pour ce projet (moyen/long terme) ?

Development outlook / plans for this project (mid/long term)?

A l'issue du projet, que restera-t-il à valider selon vous pour accéder au marché ? / *According to you, at the end of the project, what will remain to be validated to reach the market?*

Précisez / *Detail* :

Demands de financement complémentaires à cette demande pour le projet (actuelles/à venir) ? / *Additional funding(s) for the project (now / in the future)?* (ANR, Europe, BPI, etc.)

Précisez / *Detail* :

V. EXPERTS / EXPERTS

V.1. EXPERTS PROPOSÉS POUR ANALYSER LE PROJET / *EXPERTS PROPOSED FOR THE PROJECT REVIEW*

Proposez 3 noms de scientifiques et / ou cliniciens (académiques et industriels). Ces experts ne doivent pas avoir collaboré avec vous ou être en conflit d'intérêt par rapport à vos travaux.

Propose 3 names of scientists (academic and industrial). Experts should not have collaborate with you or your team(s) or have interests in your work.

EXPERT 1/EXPERT 1	
TITRE/TITLE	
PRENOM/FIRST NAME	
NOM/NAME	
ORGANISME/ORGANISM	
ADRESSE/ADDRESS	
EMAIL/EMAIL	
TELEPHONE/PHONE	

EXPERT 2/EXPERT 2	
TITRE/TITLE	
PRENOM/FIRST NAME	
NOM/NAME	
ORGANISME/ORGANISM	
ADRESSE/ADDRESS	
EMAIL/EMAIL	
TELEPHONE/PHONE	

EXPERT 3/EXPERT 3	
TITRE/TITLE	
PRENOM/FIRST NAME	
NOM/NAME	
ORGANISME/ORGANISM	
ADRESSE/ADDRESS	
EMAIL/EMAIL	
TELEPHONE/PHONE	

V.2. EXPERTS RÉFUTÉS / REBUTTED *EXPERTS*

Indiquez ci-dessous le nom des personnes (experts scientifiques et membres du comité de pré-sélection...) à ne pas contacter dans le cadre de l'expertise de votre projet (concurrents, ...).

Please list below the people (scientists, members of the preselection comity...) who should not have access to your project (competitors ...).

NOM 1/NAME 1	
TITRE/TITLE	
PRENOM/FIRST NAME	
NOM/NAME	
ORGANISME/ORGANISM	

NOM 2/NAME 2	
TITRE/TITLE	
PRENOM/FIRST NAME	
NOM/NAME	
ORGANISME/ORGANISM	

NOM 3/NAME 3	
TITRE/TITLE	
PRENOM/FIRST NAME	
NOM/NAME	
ORGANISME/ORGANISM	

NOM 4/NAME 4	
TITRE/TITLE	
PRENOM/FIRST NAME	
NOM/NAME	
ORGANISME/ORGANISM	

NOM 5/NAME 5	
TITRE/TITLE	
PRENOM/FIRST NAME	
NOM/NAME	
ORGANISME/ORGANISM	